Information sur les vaccins respiratoires en Nouvelle-Écosse pour les personnes âgées de 65 ans et plus - 2025-2026

Protégez-vous. Maintenez vos liens sociaux. Restez autonome. Les vaccins jouent un rôle important dans le vieillissement en bonne santé. Ils vous protègent contre les maladies graves et vous permettent ainsi de:

- Préserver votre santé et votre indépendance
- Rester en contact avec votre famille et vos proches, garder une vie active dans votre communauté et continuer à faire vos loisirs
- Éviter les hospitalisations et les longues convalescences

Pour plus d'information, rendez-vous à **www.nshealth.ca/seasonalvaccines** ou parlez à votre prestataire de soins de santé.

Pourquoi ces vaccins sont-ils importants?

Les infections respiratoires comme la grippe, la COVID-19, le virus respiratoire syncytial (VRS) et les infections pneumococciques peuvent être plus graves chez les personnes âgées. Elles causent parfois des difficultés respiratoires ou aggravant d'autres problèmes de santé. Choisir de vous faire vacciner protège votre santé en réduisant le risque de maladie grave, d'hospitalisation et de longue période de convalescence. Cela protège également votre entourage, comme vos petits-enfants en bas âge, qui peuvent être très malades en cas de grippe, VRS ou pneumonie.

Quels vaccins sont recommandés pour les personnes âgées cette saison?

Les vaccins suivants sont gratuits et recommandés pour les personnes âgées :

- **Vaccin antigrippal –** Ce vaccin est recommandé chaque année. Nous recommandons aux personnes âgées de 65 ans et plus de se faire vacciner contre la grippe, car ce vaccin offre une protection plus efficace.
  - *Lorsque vous prenez rendez-vous pour vous faire vacciner contre la grippe, on vous inscrira automatiquement pour recevoir le vaccin destiné aux personnes âgées si vous avez 65 ans ou plus. Pour beaucoup de gens, la disponibilité des différents vaccins à l'endroit de la vaccination peut avoir un impact sur les réservations.*
- **Vaccin contre la COVID-19 –** Recommandé pour tous cet automne, en particulier pour les personnes âgées de 65 ans et plus.
- **Vaccin antipneumococcique –** Recommandé pour les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que pour de nombreuses personnes de moins de 65 ans ayant des problèmes de santé à risque élevé ou des facteurs liés au mode de vie, comme le tabagisme. En général, une seule dose à vie est nécessaire. Consultez votre prestataire de soins de santé ou votre bureau local de la Santé publique pour vérifier votre admissibilité.
- **Vaccin contre le VRS –** Recommandé pour les personnes âgées de 75 ans et plus, ainsi que pour les personnes de 60 ans et plus vivant dans des établissements de soins de longue durée. Actuellement, une seule dose à vie est nécessaire.

Il est également recommandé de vous assurer d'être à jour dans vos autres vaccins systématiques non saisonniers, comme ceux contre le tétanos et le zona.

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

santé nouvelle-écosse | Services de santé publique

Puis-je recevoir plus d'un vaccin à la fois?

Oui. Les vaccins mentionnés ci-dessus peuvent être administrés en même temps.

Où puis-je recevoir les vaccins?

Vous pouvez vous faire vacciner dans la plupart des pharmacies, au cabinet de votre prestataire de soins de santé primaires ou auprès des services de la Santé publique.

Comment puis-je prendre rendez-vous?

Vous pouvez prendre rendez-vous directement auprès de votre prestataire de soins de santé primaires ou du bureau local de la Santé publique. Vous pouvez également prendre rendez-vous en ligne en passant par votre pharmacie ou l'unité mobile de la Santé publique à **novascotia.ca/vaccination** ou en appelant au 1-833-797-7772 (sans frais).

Que faire si je ne sais pas exactement quels vaccins j'ai reçus?

Demandez à votre prestataire de soins de santé de vérifier votre dossier et de vous recommander les vaccins auxquels vous êtes admissible. Vous pouvez également consulter votre carnet de vaccination en ligne au moyen du site Web VaxRecordNS ou dans la section « dossiers » de l'application YourHealthNS.

Quand devrais-je me faire vacciner?

Le meilleur moment pour vous faire vacciner est à l'automne, avant que les virus respiratoires ne commencent à se propager.

Que faire si je ne peux pas sortir de chez moi pour me rendre dans une clinique ou une pharmacie?

Les Soins continus offrent certaines possibilités de vaccination à domicile pour les personnes confinées chez elles. Le numéro sans frais pour obtenir des renseignements sur les Soins continus est le 1-800-225-7225. Vous pouvez appeler pour en savoir plus sur les solutions qui s'offrent à vous. Veuillez noter que, même si la vaccination à domicile contre la COVID-19 est accessible à toutes les personnes qui répondent aux critères de sélection, la vaccination à domicile contre la grippe est réservée aux personnes qui bénéficient déjà d'autres services de soins continus.

Puis-je me faire vacciner au privé si je ne suis pas admissible au programme gratuit?

Le programme provincial gratuit est conçu pour protéger les personnes les plus à risque et pour soutenir la santé de l'ensemble de la communauté. L'admissibilité aux vaccins financés par l'État (gratuits), comme le vaccin contre le VRS, tient compte de la nécessité de fournir les vaccins lorsque les personnes sont le plus susceptibles de bénéficier de leur protection.

Certaines personnes qui ne sont pas admissibles aux vaccins financés par l'État peuvent néanmoins choisir de se faire vacciner. Certains vaccins peuvent être achetés dans le secteur privé ou pris en charge par une assurance maladie privée, tandis que d'autres ne le peuvent pas. Pour plus d'information, demandez à votre prestataire de soins de santé ou à votre pharmacie si cela est un bon choix pour vous et si vous pouvez acheter le vaccin dans le secteur privé.

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

santé nouvelle-écosse | Services de santé publique